

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 22 SEPTEMBRE 2003

Session ordinaire du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Thérèse tenue dans l'établissement le 22 septembre
2003 19h30.

1. Mot de bienvenue

Madame Bernard souhaite la bienvenue

2. Élection à la présidence

Denise Legault propose Lise Lebreux qui est élue au poste de présidente.

3. Élection d'un substitut

Monia Champagne propose Jean-Charles Perron qui est élu au poste de vice-président.

Il est convenu que M. Jean-Charles Perron sera responsable de la correspondance du CE.

4. Élection des représentants de la communauté

Deux postes sont disponibles au CE et devraient être comblés par des représentants de la communauté. Après discussions, il est alors convenu de reporter ces nominations à une date ultérieure.

5. Adoption des jours, dates et lieux de réunions

Sur proposition de Denise Legault, il est résolu que les réunions régulières du CE auront lieu à 19h30 dans les locaux de l'école et aux dates suivantes :

27 octobre 2003
24 novembre 2003
15 décembre 2003
23 février 2004
29 mars 2004
26 avril 2004
31 mai 2004
14 juin 2004

Sur proposition de Catye Brière, il est résolu qu'un comité de travail sera formé pour la révision du projet éducatif de l'école. Ce comité sera composé de Monia Champagne, Jean-Charles Perron et Lise Lebreux du CE et se réunira le 22 octobre à 19h30. De plus, il est résolu de demander la participation de membres de l'OPP .

7. Dénonciation d'intérêts

6. Règles de régie interne

Une copie du document « Règles de régie interne » sera expédiée aux nouveaux membres du CE et ce point sera discuté à la réunion du 27 octobre 2003.

Mme Suzanne Bernard fait état des dispositions législatives applicables au conflits d'intérêts et invite les membres du CE à dénoncer leurs intérêts qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de l'école. A ce stade-ci aucun membre n'a d'intérêt à dénoncer.

8. Calendrier de travail

Mme Suzanne Bernard donne de l'information relativement au marché aux puces organisé par l'école le 4 octobre prochain. Il est aussi question des travaux qui devront être effectués par le comité de révision du projet éducatif.

9. Correspondance

Ce point de l'ordre du jour est reporté au 27 octobre prochain afin de donner à M. Jean-Charles Perron le temps de prendre connaissance de la correspondance.

10. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point de l'ordre du jour.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée sur proposition de M. Guy Bergeron à 21h45.